



Règlement du Tournoi National JEU, SET ET FEMINISATION

Le 8 novembre 2025 à Monthyon

Article 1 : Informations générales

Le CLUB DE TENNIS DE TABLE DE MONTHYON (ci-après CTT MONTHYON), vous propose le 8 novembre 2025 un Tournoi de Tennis de Table dans le cadre de la journée nationale « Jeu, Set & Féminisation » co-organisé avec la Fédération Française de Tennis de Table. Il est ouvert à toutes les féminines licenciées FFTT et aux non licenciées. Les parties se dérouleront sur 12 tables au Gymnase des Avernès, Chemin Pottier, 77122 Monthyon. **Ce tournoi de type National B est homologué par la FFTT sous le numéro (en cours)** et placé sous son contrôle. Les parties se dérouleront conformément aux règlements en vigueur de la FFTT et de l'ITTF.

Le juge-arbitre de la compétition est Madame Françoise LAPICQUE (JAI). L'ensemble des dotations atteint la somme de **2 250 Euros en chèques**, plus les lots.

Article 2 : Tableaux – Horaires – Frais d'engagements

Tableau	Catégorie	Horaire	Pointage	Engagement	Places
A	500 à 599 pts	9h30	8h45	8,00€	32
B	500 à 699 pts	12h00	11h30	8,00€	24
C	500 à 899 pts	13h00	12h30	8,00€	24
D	500 à 1099 pts	9h30	9h00	8,00€	24
E	500 à 1399 pts	12h00	11h30	8,00€	12
F	Elite > 1400 pts	14h30	14h00	8,00€	12
G	Loisirs – par équipe de 2	15h30	Inscription sur place - 14h00	5€ /équipe OFFERT	16

Le classement pris en compte est celui de la 1^{ère} phase de la saison 2025-2026, au 01/09/2025. Chaque joueuse pourra participer à **2 tableaux consécutifs maximum** (sauf tableaux G). Les horaires indicatifs pourront être modifiés en fonction du nombre d'inscrites. Tous les tableaux sont homologués et comptent pour le classement individuel, excepté le tableau G. **Le coefficient concernant les points liés au classement sera doublé.**

Article 3 : Inscriptions - Engagements

Les inscriptions et paiement de votre inscription se feront en ligne sur la page dédiée au tournoi sur le site HelloAsso, accessible via la page dédiée au tournoi sur le site du club www.cttmonthyon.fr ou directement sur [ce lien \(cliquez ici\)](#).

TARIFS	1 tableau	2 tableaux
Licenciées	8 €	15 €
Loisirs/équipe de 2	5€ /équipe - OFFERTE	1 seul tableau possible
Ateliers ludiques	OFFERTS	

Les horaires sont indicatifs et organisés afin que les joueuses participant à deux tableaux ne puissent pas avoir de matchs simultanés. Tout ajustement sera effectué par la juge-arbitre afin de respecter cette règle.

Les inscriptions seront closes le Mercredi 5 Novembre à 22h00 et aucun engagement ne sera accepté par la suite. Le tirage au sort sera effectué le vendredi 7 novembre 2025 à 18h00 par la juge-arbitre. En cas d'absence le jour de la compétition, le J.A. se réserve le droit de modifier les tableaux.

En cas de forfait ou d'absence non excusé, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez joué et perdu cette partie. Nous pourrions envisager un remboursement de votre inscription en cas de désistement et sur présentation d'un justificatif.

Article 4 : Places Limitées

Certains tableaux sont limités à 12, 24 ou 32 joueuses. Les premières inscrites seront donc prioritaires. Toute inscription incomplète sera considérée comme invalide.

Article 5 : Organisation du Tournoi

La salle sera ouverte à 8h30 le samedi 8 novembre 2025. **Le pointage commencera 45 mn** avant le début du premier tableau auquel participe la joueuse et se terminera 30 mn avant le début de l'épreuve. Le tournoi se déroulera selon les règles de la F.F.T.T., une tenue sportive et réglementaire sera obligatoire. **Les joueuses inscrites porteront un dossard** qui sera apposé sur leur dos, publicité comprise, tout au long de la compétition.

Les joueuses du tableau Elites (tableau F) devront être présentes dès la fin de matinée pour permettre des échanges avec les autres joueuses, et assurer quelques démonstrations avant leur échauffement.

Tous les cas non prévus à ce règlement ainsi que les litiges qui pourraient survenir seront tranchés par le Juge Arbitre du tournoi.

Article 6 : Déroulement des épreuves

Dans tous les tableaux (sauf le G), les parties se dérouleront **au meilleur des 5 manches de 11 points**. Les tableaux débiteront par des poules de 3 joueuses (sauf tableau A poules de 4 joueuses). Les 2 premières de chaque poule entreront dans un tableau à élimination directe. Des matches de classement pourront être organisés (places 3-4). Le forfait d'une joueuse pourra être prononcé 5 minutes après le 3^{ème} appel de son nom. Les parties se joueront avec des balles plastiques blanches 3 étoiles homologuées ITTF, fournies par le club. Le club organisateur et le Juge Arbitre se réservent le droit de modifier l'organisation d'un tableau pour le nombre de poule en fonction du nombre de participants.

Pour le tableau LOISIRS (tableau G), la compétition se déroulera par équipe de 2 sans classement officiel FFTT. Un tirage au sort définira les équipes qui s'affronteront pour le premier tour. Chaque joueuse fera 1 match individuel + 1 double soit 3 matchs. Les matchs se joueront en 1 manche. A l'issue des 3 matchs, on additionne les points remportés par chaque équipe dans chacun des 3 matchs. L'équipe qui totalise le plus grand nombre de points est déclarée gagnante de la partie. A l'issue de cette première rencontre, chaque équipe rentrera dans un tableau final OK et KO (1/4 puis 1/2 et finale). Chaque équipe fera 4 matchs.

La juge-arbitre se réserve le droit de modifier l'organisation si nécessaire.

Article 7 : Issue d'une partie

La joueuse gagnante devra s'assurer de la bonne tenue de la fiche de partie. L'arbitre de la partie ou la gagnante est tenue de ramener la balle et le résultat à la table d'arbitrage. **La perdante doit obligatoirement arbitrer** le match que lui désignera le Juge Arbitre.

Article 8 : Responsabilité du Club

Le club organisateur décline toutes responsabilités en cas de vols ou d'accidents pouvant survenir pendant le tournoi. Le fait de participer implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. En cas de dégradations des équipements, les auteurs se chargeront des frais de réparation.

Article 9 : Dotations et lots

Une Coupe ou un Trophée récompensera la vainqueur de chaque tableau. Le montant total des dotations s'élève à 2 250 € + cadeaux pour toutes.

RECOMPENSES ET DOTATIONS							
TABLEAU	A	B	C	D	E	F	G
Vainqueur	100,00€	100,00€	100,00€	100,00€	100,00€	500,00€	Lots
Finaliste	50,00€	50,00€	50,00€	50,00€	50,00€	300,00€	Lots
½ Finalistes	30,00€	30,00€	30,00€	30,00€	30,00€	200,00€	Lots

Les récompenses et lots ne seront remis que lors du podium organisé à la fin de la journée. Tout lot non réclamé à ce moment restera acquis à l'organisateur. Le club organisateur se donne le droit de modifier les dotations si le nombre d'inscrites dans un tableau est insuffisant (moins de 8 participantes pour les tableaux A, B, C, D, E moins de 6 pour le tableau F).

Article 10 – Soirée festive

Une soirée festive sur inscription avec surprises aura lieu à l'issue du tournoi. Tarif : 15 € par personne, ouverte à toutes et à tous.

Article 11 : Responsables de l'Organisation

Stéphane Dhelin : 06 23 98 26 63 – cttmonthyon@gmail.com

Article 12 : Droit à l'image

En validant votre inscription, vous acceptez ce règlement, et vous acceptez également que des photos de vous puissent être prises et être utilisées pour la promotion de notre sport : site internet, revues internes au club ou presse

Article 13 – Responsabilité

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident en dehors de l'enceinte sportive.